

«Il faut dire la vérité, la plupart des migrants de la jungle de Calais ne sont pas des réfugiés»

écrit par Lili | 25 octobre 2016



Enfin, on peut pleurer... Il y a de quoi !!

Xavier Saincol est juriste, et voilà ce qu'il déclare :

«Il faut dire la vérité, la plupart des migrants de la jungle de Calais ne sont pas des réfugiés»

» Le gouvernement socialiste entérine son renoncement à faire appliquer les lois sur l'entrée, le séjour et l'asile alors qu'il s'agit en l'occurrence d'étrangers en situation irrégulière. »

« Le phénomène auquel nous assistons dans le Calaisis signe l'échec de l'État de droit dans la République française. »

« Ce sont de jeunes célibataires pour la plupart. Ils ont laissé leur pays qui pouvait avoir besoin d'eux, soit pour son développement économique et social, soit pour combattre la tyrannie. »

« En organisant leur dispersion dans les régions, le gouvernement socialiste entérine son renoncement à faire appliquer les lois sur l'entrée, le séjour et l'asile. »

« En procédant de la sorte, l'État aggrave le chaos et la

confusion ambiante. »

FIGAROVOX/TRIBUNE – L'évacuation de la jungle de Calais a commencé. Pour Xavier Saincol, le gouvernement socialiste entérine son renoncement à faire appliquer les lois sur l'entrée, le séjour et l'asile alors qu'il s'agit en l'occurrence d'étrangers en situation irrégulière.

Xavier Saincol est juriste.

Le drame de la Jungle de Calais n'a rien de nouveau, même s'il s'est considérablement aggravé en quatre ans. Il remonte à la fin des années 1990, lié au fonctionnement de l'espace Schengen: **la France a ouvert ses frontières européennes et s'est engagée à protéger par tous les moyens celles de la Grande-Bretagne, transformant, le Calaisis en cul-de-sac, réceptacle des migrants qui ont traversé une partie de la planète dans le but de se rendre outre-Manche. L'aggravation soudaine du chaos renvoie au démantèlement de la frontière extérieure européenne, intervenu en 2015, à la suite des déclarations intempestives de plusieurs dirigeants européens, dont Mme Merkel, la chancelière allemande, et M. Junker, président de la Commission: «ouvrons leur les bras!»**. Le flux migratoire sans précédent historique, ne cesse de s'amplifier: après un million d'entrées en 2015, sans doute le même nombre en 2016 alors que plusieurs millions de personnes se pressent aux portes de l'Europe, dans l'impuissance d'une Union européenne qui ne parvient pas à s'organiser pour combattre les trafics criminels et se décompose alors qu'elle devrait au contraire unir ses forces.

Le phénomène auquel nous assistons dans le Calaisis signe l'échec de l'État de droit dans la République française.

Le phénomène auquel nous assistons dans le Calaisis signe l'échec de l'État de droit dans la République française. Il est incompréhensible que l'État ait laissé se mettre en place une zone de non droit de cette ampleur. Pis: **la solution qui consiste à évacuer de force la jungle et à répartir les migrants dans des centres d'accueil dans les régions est symptomatique du renoncement à faire appliquer les lois sur l'immigration irrégulière.**

Ce sont de jeunes célibataires pour la plupart. Ils ont laissé leur pays qui pouvait avoir besoin d'eux, soit pour son développement économique et social, soit pour combattre la tyrannie.

Il faut dire la vérité: les migrants de la jungle ne sont pas des réfugiés. Le principe même du droit d'asile s'applique à des personnes qui fuient des persécutions et s'installent dans le premier pays assurant leur protection, où ils se trouvent en sécurité le temps nécessaire. Les migrants du Calaisis ne sont pas dans cette logique. Ils tentent de gagner le Royaume-Uni à tout prix dans un objectif de travail. Ce n'est que faute de pouvoir se rendre en Grande-Bretagne qu'ils devront se «contenter» de la France. De fait, ils sont des étrangers en situation irrégulière, qui n'avaient pas le droit d'entrer sur le territoire et auxquels les lois de la République interdisent d'y séjourner. Ce sont de jeunes célibataires pour la plupart. Ils ont laissé leur pays qui pouvait avoir besoin d'eux, soit pour son développement économique et social, soit pour combattre la tyrannie. Face à cette situation, l'État a un devoir: appliquer les lois de la République et les raccompagner dans leur pays dans le respect de leur dignité et sauf raison humanitaire spécifique.

En organisant leur dispersion dans les régions, le gouvernement socialiste entérine son renoncement à faire appliquer les lois sur l'entrée, le séjour et l'asile.

En organisant leur dispersion dans les régions, le gouvernement socialiste entérine son renoncement à faire appliquer les lois sur l'entrée, le séjour et l'asile. Paralysé par l'idéologie, la peur du regard des médias et des militants, le pouvoir politique cède sur toute la ligne et renonce au principe de l'État de droit. Au sommet d'une situation absurde, nous voyons des fonctionnaires français qui demandent à des étrangers en situation irrégulière d'accepter de rester en France alors qu'ils devraient en repartir. Ils les incitent même à demander l'asile en France tout en sachant qu'ils ne sont pas des réfugiés et que, en tout état de cause, le droit européen écarte la responsabilité de la France dans l'examen de leur demande d'asile, qui incombe au seul pays d'entrée dans l'Union européenne (règlement Dublin). Le drame du Calaisis est celui d'un État démissionnaire, impuissant, incapable d'assumer ses responsabilités et sa mission fondamentale: faire respecter le droit.

En procédant de la sorte, l'État aggrave le chaos et la confusion ambiante.

En procédant de la sorte, l'État aggrave le chaos et la confusion ambiante. Il n'est pas incompréhensible que les maires renâclent à ouvrir des centres d'accueil de personnes qui ont bafoué les lois pour entrer et rester en France. Mais pour l'État, il est plus facile de contraindre des élus locaux et les populations – sous la menace de les faire passer pour racistes – que d'imposer le respect des règles de l'État de droit. À terme, ce mode de gestion de la crise migratoire est désastreux. Il donne une image négative de l'immigration comme résultat de l'impuissance publique et comme source de chaos. Une immigration organisée, régulée, maîtrisée, négociée avec les pays d'origine, pourrait être une vraie chance pour notre pays sur le plan économique, démographique, culturel, comme pour l'Europe dans son ensemble. Avec sa politique de répartition régionale forcée des migrants en situation irrégulière, le pouvoir politique enterre de facto le principe de maîtrise du flux migratoire et de lutte contre l'immigration illégale. Il bafoue l'idée d'une immigration positive, maîtrisée, comme atout pour la France. Cette situation chaotique, à l'évidence, fait le jeu des courants extrêmes et des partis nationalistes et anti-immigration, en France comme partout en Europe. À terme, en montrant l'impuissance de l'État, elle favorise la xénophobie. La future majorité en 2017, si elle veut éviter un cataclysme électoral en 2022, devra avant toute autre considération reprendre en main la politique migratoire de la France et renouer avec les fondamentaux: une politique raisonnable sur l'immigration régulière et ferme sur l'immigration illégale.

<http://www.lefigaro.fr/vox/politique/2016/10/24/31001-20161024ARTFIG00126-il-faut-dire-la-verite-les-migrants-de-la-jungle-de-calais-ne-sont-pas-des-refugies.php>